

Le programme InTerLUD : comment agir pour une logistique urbaine durable?

InTerLUD, programme porté par :















17 novembre 2021

Une intervention en 4 temps :



- 1. Présentation du programme InTerLUD
- 2. La démarche d'engagement volontaire en faveur de la logistique urbaine durable et l'accompagnement InTerLUD des territoires
- 3. Bonnes pratiques et outils à disposition des collectivités
- 4. 30 novembre 2021 Première rencontre nationale InTerLUD

Le programme InTerLUD

InTerLUD

- ✓ Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable
- ✓ Programme CEE (Certificat d'économie d'énergie)
- ✓ Durée : 2 ans (fin 31 décembre 2022)



- √ Bénéficiaires :
 - Collectivités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération)
 - Acteurs économiques (transporteurs, logisticiens, chargeurs, commerces, artisans, entreprises)
- ✓ Porteurs et partenaires techniques :















Objectifs



Le programme vise au déploiement de démarches d'engagement volontaires des collectivités et des acteurs économiques pour la logistique urbaine



SENSIBILISATION

Informer et sensibiliser les collectivités sur la logistique urbaine

SUR 250 AGGLOMERATIONS

Le programme prévoit de:

- Informer, sensibiliser et accompagner les collectivités et les opérateurs économiques sur la thématique de la logistique urbaine durable
- Favoriser la participation des acteurs privés dans le cadre de démarches d'engagement volontaire en faveur de la logistique urbaine « chartes logistiques urbaines » et les faire dialoguer avec les acteurs publics
- Réaliser 50 chartes partenariales en 3 ans dans 15 métropoles, 25 communautés d'agglomération moyennes et 10 petites communautés d'agglomération.

SENSIBILISATION

Informer et sensibiliser des acteurs économiques sur la logistique urbaine

SUR 150 AGGLOMERATIONS

ACCOMPAGNEMEN

Accompagner et faciliter la participation de l'ensemble des acteurs pour l'engagement volontaire de 50 chartes de logistique urbaine durable

SUR 50 AGGLOMERATIONS







4

Genèse de la démarche - pour les chartes de logistique urbaine durable :



- De fortes attentes pour développer les bonnes pratiques et la concertation entre les locales et les acteurs économiques en matière de logistique urbaine durable :
 - 2014 : Conférence Environnementale -> adopter un cadre national en faveur d'une logistique urbaine durable
 - 2015 : Conférence Nationale Logistique -> adoption en mars 2016 de la stratégie « France Logistique 2025 » demandant de promouvoir le développement de chartes en faveur d'une logistique urbaine durable
 - o 2019 : LOM, nouvelle stratégie ministérielle de mobilité, déploiement de la démarche
- Cadre national encourage la signature de chartes locales pour une LU sur la base du volontariat
- Les grands principes de la démarche :
 - o **Connaissance** de l'organisation et des pratiques logistiques sur le territoire (diagnostic)
 - Concertation des acteurs impliqués pour harmoniser les volontés des collectivités et les réalités des acteurs économiques
 - o **Engagement sur des actions** à mener et sur des objectifs de résultats traduit au sein d'une charte

Une méthodologie pour agir

InJerLUD

JE COMPRENDS LA DEMARCHE





Le lien: https://www.interlud.green/ acces-par-profil/ la-demarche-dengagement-volontaire

JE DÉCOUVRE LA DÉMARCHE

J'identifie les enjeux, les acteurs et les opportunités de la logistique urbaine durable

Évènements territoriaux RDV personnalisés

Partages d'expériences

J'évalue les pratiques et motivations de ma Collectivité

Je souhaite faire le point sur la situation dans mon territoire



J'ai besoin d'approfondir le sujet Je suis prêt à passer à l'action





Harmonisez vos règlementations marchandises

TÉLÉCHARGER LA VERSION DÉTAILLÉE

TÉLÉCHARGER LE RÉSUMÉ







Les fiches actions



Actions « planification »

- ✓ Articulez vos politiques logistique urbaine au sein des documents de planification
- ✓ Intégrez la mobilité des marchandises dans votre PDU
- Réservez le foncier pour la logistique

Actions « collectivités »

- Harmonisez vos réglementations marchandises
- Améliorez l'efficacité de vos aires de livraison
- ✓ Réglementez la circulation en fonction du niveau de pollution des véhicules
- ✓ Améliorez la logistique de vos chantiers et la desserte temporaire des commerces
- ✓ Etablissez un plan de jalonnement marchandise

Actions « collaboratives »

- Avantagez les véhicules à faibles émissions
- Encouragez les opportunités multimodales
- Créez des espaces logistiques urbains
- ✓ Encouragez les livraisons silencieuses en horaires décalés
- ✓ Développer l'usage mixte de la voirie publique
- ✓ Développer les transports urbains de fret
- ✓ Pensez la logistique d'un projet urbain immobilier



FONCIER RÉSERVÉ



AIRES DE LIVRAISON



RÉGLEMENTATION CONCERTÉE



ZONES DE CIRCULATION



NOUVELLE FLOTTE PROPRE



MULTIMODALITÉ



Importance de la gouvernance et de la concertation



Mise en place d'une gouvernance à l'initiative de la Collectivité

- Pilotage de la démarche ELU Référent qui va porter le sujet
- Garantir la mobilisation des acteurs économiques représentatifs
- Suivi des actions dans le temps
- Faire perdurer des instances de concertation et d'échanges

« Structuration »/ « mobilisation » des acteurs économiques

- Assurer une représentativité de tous les acteurs
- Être force de proposition / S'impliquer dans des actions
- Faire connaitre les mesures mises en place

Concertation / co-contruction



Bonnes pratiques en terme de gouvernance :

- Portage politique de la LU par un élu référent
- Préciser le rôle de l'instance de concertation et sa fréquence de rencontre de l'instance
- Définir les méthodes d'animation
- Nommer des référents techniques et politiques au sein des communes et des agglomérations
- > Poser des jalons : actions concrètes à court terme, engagement de la réflexion sur les actions à long terme parallèlement
- Assurer un suivi et une évaluation des actions

L'Accompagnement proposé pour l'élaboration des chartes



Pour les EPCI:



Une méthodologie :

Mise en ligne d'un parcours pédagogique permettant de mieux s'approprier le cadre méthodologique





- Pour le pilotage de la démarche sur le territoire
- Pour sensibiliser les différents services (déplacements, planification urbaine, développement économique, environnement..) aux enjeux de la logistique urbaine

Des formations pour les Bureaux d'études – référencement de bureaux d'études



Un accompagnement dédié à votre collectivité :

Via le suivi de votre démarche par un expert du Cerema



Mise à disposition de financements :

Pour de l'ingénierie nécessaire à l'élaboration, la réalisation ou le suivi des chartes



Accompagnement proposé aux acteurs du territoire :

Acteurs économiques des territoires



Une mobilisation des acteurs économiques de votre territoire (action portée par LLC)



Accompagnement – préparation de la concertation pour les acteurs économiques :

- Faciliter les échanges entre entreprises en amont des concertations avec l'EPCI
- Aider à la construction d'une représentativité des acteurs éco : par filière, par secteurs ou via des assos existantes



L'organisation d'un atelier de travail : Entre acteurs locaux publics et privés

Valorisation et diffusion des bonnes pratiques :

InTerLUD

Pour tous:



Des partages d'expérience

- Pour mutualiser les bonnes pratiques
- Faciliter l'innovation

LA NEWSLETTER



Tous les deux mois, les partenaires d'InTerLUD, Programme d'Innovation Territoriale et Logistique Urbaine Durable, vous donnent des informations clés pour comprendre et agir en faveur d'un transport de marchandises en ville de plus en plus économe en énergie et décarboné.

#5



PROGRAMME INTERLUD : DÉCRYPTAGE

Le "tout diesel", comment en sortir?

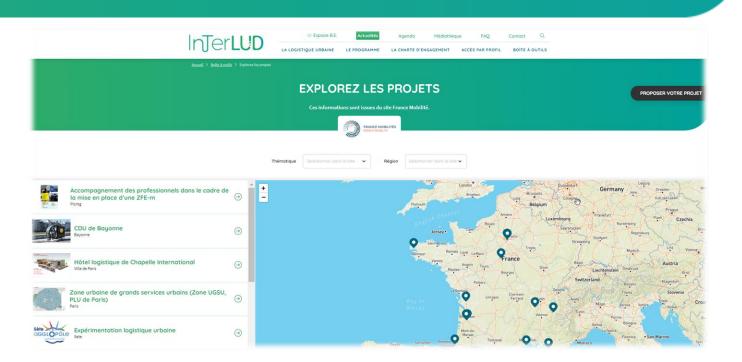
Réglementation, impact environnemental ou encore budget nécessaire, les notions à prendre en compte pour une sortie du tout diesel sont nombreuses, tout autant que les questions qui en découlent. Nous avons organisé un atelier

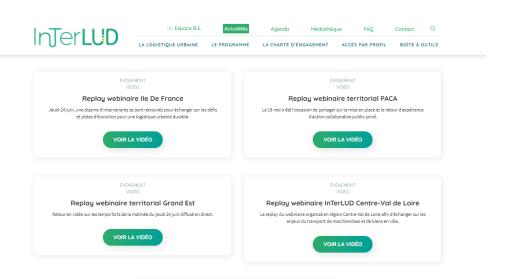


ZOOM SUR ...

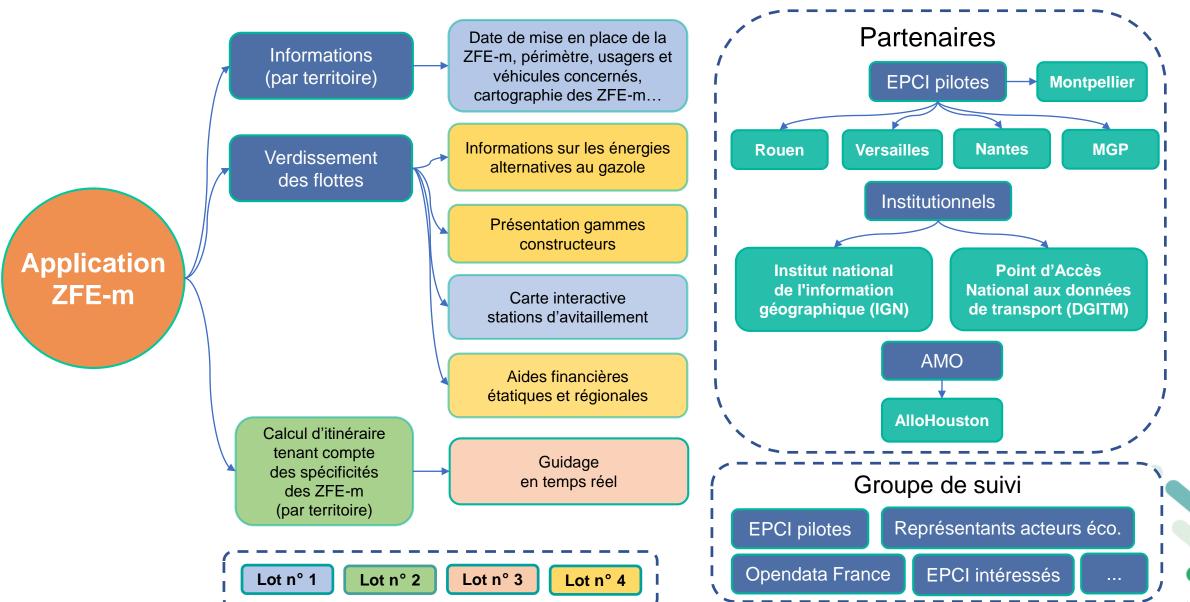
L'accompagnement InTerLUD pour les collectivités

Agir c'est bien. Être accompagné pour le faire c'est mieux. InTerLUD se tient ainsi aux côtés des collectivités engagées dans le programme pour leur permettre d'élaborer le





Développement d'applications mobiles : Application ZFE-m nerLUD



Digitaliser le disque de stationnement PL/VUL

InTerLUD

Application côté collectivité

Cartographie temps réel des places de livraison et de leur utilisation

Tableau de bord temps réel par catégorie de véhicule (taille, motorisation, ancienneté...)

Gestion de la voirie

Application côté conducteur-livreur



Déclaration du stationnement

Stationnement 30 min. incluses + alertes

Information sur le nombre de places disponibles

Identification de l'aire de livraison la plus proche

En partenariat avec



Logistique urbaine : la transition énergétique & sociétale

Des chargés de mission sur tout le territoire :

InTerLUD

Auvergne-Rhône-Alpes:
Abraham Lamah - Marion Cottet Hélène De Solere - Kim Joyeux

Bourgogne Franche-Comté :
Sébastien Desroques –
Marion Cottet - Hélène De Solere

Bretagne :Raphaël Lhernault – Lucie Carriou

Centre Val-de-Loire : Kimberly Rebet – Lucie Carriou

Grand Est:
Abraham Lamah – Marion Cottet
Hélène De Solere

Haut-de-France :Emma Péricard – Didier Baudry



Normandie : Emma Péricard – Lucie Carriou-Nicolas Jouve

Nouvelle Aquitaine :Kimberly Rebet – Lucie Carriou – Kim Joyeux

Occitanie :Kim Joyeux - Cédric Bariou - - Lucie Carriou

PACA:Sébastien Desroques – Cédric Bariou- Marion Cottet – Kim Joyeux

Pays de la Loire : Kimberly Rebet – Lucie Carriou

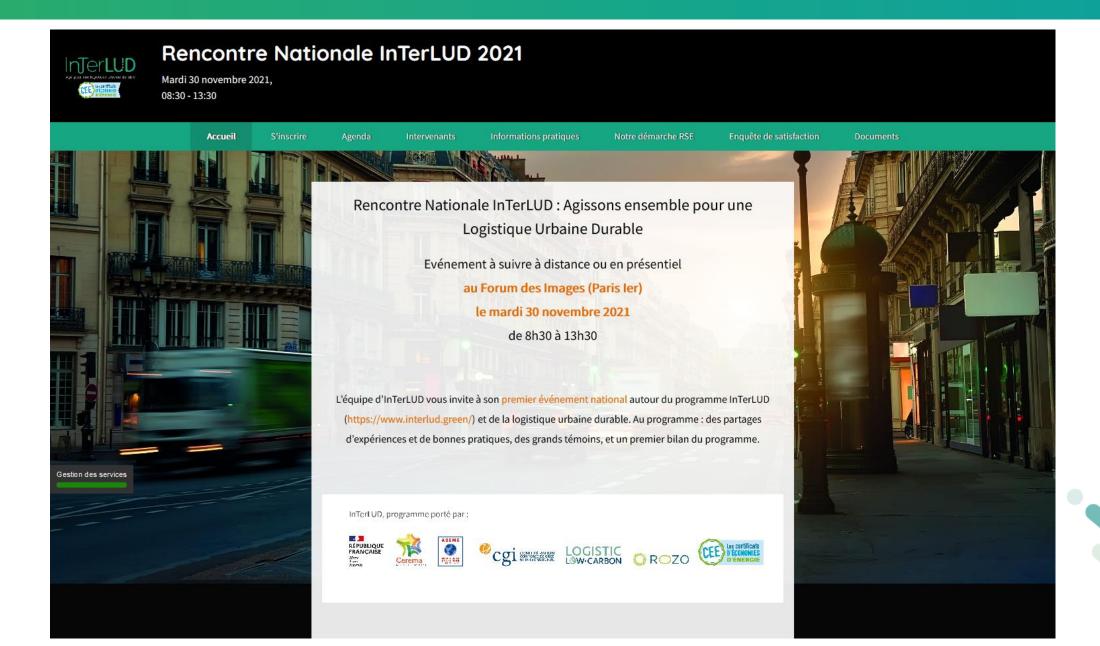






Le 30 novembre : Rencontre nationale InTerLUD :





CONTACT



Hélène de SOLERE

Cheffe de projet logistique urbaine





•Mobile: 06 46 01 73 61

•Courriel : <u>helene.de-solere@cerema.fr</u>

ou interlud@cerema.fr

Jean-André LASSERRE

Directeur Logistic Low Carbon

•Mobile: 06 62 46 90 65

•Courriel: <u>ja.lasserre@logistic-low-carbon.fr</u>

www.interlud.green



Merci pour votre attention